



Demission pendant une instruction dossier CPAM

Par srv33

Bonjour,

Mon employeur a emis une reserve concernant mon accident de travail aupres de la CPAM.Mon dossier est donc en instruction apres avoir rempli leur questionnaire.

Je suis remunéré comme si j'etais en arret de travail et non en accident de travail.

Ma question est la suivante: Puisje poser ma demission pendant l'instruction de mon dossier?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Cordialement,